

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE CANARI**

Séance du 15 février 2024

Date de convocation : 08/02/2024

Date d'affichage : 08/02/2024

**Objet de la délibération : Travaux de voirie communale - Caniveau hameau de Vignale et mur de soutènement au hameau de Solaro**

Nombre de conseillers municipaux : En exercice 7  
Présents 5  
Votants 7 Pour 7 Contre 0 Abstention 0

L'an Deux mil Vingt quatre, le quinze février à dix sept heures, le Conseil Municipal de la commune de CANARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GASSMANN Simon, Maire Adjoint.

Etaient présents : GASSMANN Simon – GRANINI Thierry – LORENZI Jean-Jacques – PELLEGRINI Jean-Pierre – SANTINI David

Etaient absents : DOUMAS Gérald (Pouvoir à PELLEGRINI Jean-Pierre)  
GUERRA Alexandre (Pouvoir à GASMANN Simon)

M. PELLEGRINI Jean-Pierre a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire Adjoint expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à des travaux de voirie communale, à savoir :

- Création d'un caniveau au hameau de Vignale
- Réfection du mur de soutènement au hameau de Solaro.

A cet effet, il présente des devis qui s'élève à la somme totale de 31.500,00 € HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Collectivité de Corse (Dot Quinq)	80%	25.200,00 €
Commune	20%	6.300,00 €
	-----	-----
Total	100%	31.500,00 €

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire Adjoint et après en avoir délibéré :

- Approuve l'opération envisagée ainsi que le plan de financement proposé,
- Mandate le Maire Adjoint pour effectuer les formalités y afférentes.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire Adjoint  
Simon GASSMANN

